

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, & en LORRAINE, depuis le mois dernier.

Journal
de la Cour.

I. **L**E Roi prit médecine le 5. Janvier par précaution, ce qui fit que l'on ne donna que le 7. la seconde représentation du Ballet des 4. *Elemens*, à laquelle toute la Cour assista : & le 12. il s'en fit une troisième dans le Palais des *Thuilleries*. Le Marquis de Villequier, qui a été élevé à la Dignité de Duc & Pair, par la démission volontaire qu'en a faite en sa faveur le Duc d'Aumont son Pere, eut ce jour-là l'honneur de remercier S. M. Ce Seigneur à depuis pris séance au Parlement en cette qualité, & tous les Princes du Sang, & la plupart des Ducs & Pairs se sont trouvez à la cérémonie de son installation. La nuit du 9. au 10. le feu prit avec tant de violence à la Maison d'un Marchand sur le Quay de *Gèvres*, qu'elle fut réduite en cendres, avec tous les effets qui y étoient, en moins d'une heure, & sans le secours qu'y apportèrent le Guet, & quelques Détachemens des Gardes Françoises & Suisses, tout ce Quartier auroit essuyé un pareil sort. On repare avec toute la diligence possible les appartemens du *Vieux Louvre*, où doit être logée la future Reine. On y employe même les Dimanches & les Fêtes; mais comme il n'est pas possible qu'ils puissent être prêt, avant l'arrivée de cette Princesse, elle logera, dit-on, en attendant qu'ils soient en état, au Château de *Vincennes*. II.